

*Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

La ministre

Paris, le 18 JAN. 2016

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez appelé mon attention sur la nécessité de poursuivre le rapprochement des niveaux de rémunération, de la reconnaissance des missions et des perspectives de carrière entre les enseignants du premier et du second degré, dans le cadre des discussions relatives aux parcours professionnels, aux carrières et rémunérations (PPCR) qui seront menées prochainement au sein du ministère.

Comme vous le savez, plusieurs mesures ont d'ores et déjà été prises en ce sens depuis 2012. L'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE) a été créée afin de reconnaître les missions qu'accomplissent les professeurs des écoles en matière de suivi des élèves et de lien avec les familles. En outre, le taux de promovables pour la hors classe a été augmenté progressivement de 2 % à 4,5% afin de se rapprocher du taux appliqué aux enseignants du second degré. Enfin, dans le cadre des conclusions des groupes de travail métiers, la création d'un grade d'accès fonctionnel, qui pourrait notamment être accessible aux enseignants qui exercent des fonctions de directeur d'école, participera également de cette logique de convergence.

Dans cette continuité et dans le cadre de l'enveloppe catégorielle triennale 2015-2017, je souhaite poursuivre le rapprochement du montant de l'ISAE de celui de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE) dans le second degré.

.../...

Monsieur Christian CHEVALIER
Secrétaire général du syndicat des
enseignants-UNSA
209 Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

BDC/2016000730/OS/NP

Je vous confirme donc que la revalorisation des carrières des professeurs des écoles, et notamment l'évolution de leur régime indemnitaire, sera conduite en lien avec la mise en œuvre du projet d'accord des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR). Le calendrier des discussions sera très rapidement fixé afin que l'ensemble des mesures puissent être finalisées durant le premier semestre 2016.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, en l'assurance de ma considération distinguée.



Najat VALLAUD-BELKACEM